

ABONNEMENT

Un an..... 13 fr.
Six mois..... 9 »
Trois mois..... 6 50

L'ÉCHO SAUMUROIS

INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20
Réclames, — .. » 30
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX: 4 PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 24 MAI

ASPHODÈLES

(Pro defuncto.)

Je n'ai jamais, que je sache, professé un culte exagéré pour le cabinet Casimir-Perier, ni brûlé sous le nez d'aucun de ses membres composites pour un sou de pastilles du séraïl. Je me suis, généralement, borné à dire que, à défaut d'autre ministère présentable, acceptable et potable, il réunissait, en l'unique personne de son chef, les qualités qu'on est en droit de souhaiter dans ces collages passagers, le 49°, je crois, réduit en capilade depuis l'heureux avènement au pouvoir de M. Carnot. M. Perier me représentait un Broglie de fantaisie, idéal, républicain peut-être involontaire, Athénien à coup sûr, avec une pointe de volonté, de fermeté, d'entêtement si vous voulez, n'excluant ni la justesse de vues, ni la perception nette des situations et des dangers, ni l'intelligence des nuances et des concessions nécessaires, ni surtout l'honnêteté, la probité politiques, apanages que semblaient priser médiocrement les Thémistocle, les Alcibiade et les Périclès dont l'histoire universitaire nous légua officiellement le dédain pour leurs contemporains, la roublardise et l'égotisme illimité.

Par exemple, il me sera permis de reconnaître les manques de touche de M. Perier; et encore je n'en sais qu'un inexcusable, de dimension cyclopéenne dans tous les sens, et qui lui a conquis certainement, non sans ombre de raison, l'inflexible animadversion de la Droite pure. Je veux parler de sa dépêche du 7 mars que je prends la liberté d'estimer, cassante, roguet et raide, et — si j'osais employer de gros mots — maladroite et dénuée de l'indispensable sang-froid diplomatique. Un des pontificals du temps passé, un ex-garde national de 1830, un Odilon Barrot en deux mots, eut seul commis une brioche de telle épaisseur. J'ai beau me battre les flancs pour l'excuser, me rappeler, aviver même, dans mon jugement, l'inconscient « lapsus calami » de M^{re} Ferrata; je ne puis m'empêcher de voir, dans le memorandum incriminé, une tache de l'antique bourgeoisisme obtus, important et gricoucheux; d'y découvrir un globule du sang irritable de Casimir le premier du nom.

Quelles que soient l'étendue et la persistance de la tache, je tiens à exprimer mes regrets personnels de la retraite effectuée par M. Perier; d'autres diront et ont même déjà dit « sa fuite » et « son évasion ». Evidemment, le cabinet qui s'est écroulé, pulvérisé autour de lui, ne concentrait pas la crème, la fleur, l'essence des capacités parlementaires. On y rencontrait, trop en évidence, du Johann prompt aux gâffes irrémédiables (on s'en est, avant-hier, mortellement aperçu), du Spüller non moins malheureux dans ses mots que déficient en ses antithèses, et, principalement, de l'Antonin Dubost venu on ne sait d'où, apporté sur les marches du Palais-Bourbon par on ne sait quel flot épouvanté et qui n'offre que de très obscures affinités avec les d'Agnesseau, les Pothier, les Portalis, les Merlin, les Bigot de Préameneu des âges révolus. M. Perier liait, à la façon du jaune d'œuf, harmonisait, dorait ce salmis de lugubres et fades

médiocrités. Il leur insufflait un semblant de vie, d'autorité, de valeur intrinsèque. Brioché-Perier envolé soit par dégoût soit par orgueil, ses marionnettes se sont disloquées.

Ne craignez rien : elles ne sont pas entièrement perdues. Les morceaux serviront encore. Il se trouvera, d'ici deux ou trois jours, quelque Vaucanson constitutionnel le ricroc pour les recoller, les pourvoir de ficelles neuves et les rhabiller. N'est-ce pas, depuis Adam, le même homme, le même pantin à ressort d'âme qui joue sur le théâtre de l'univers ?

Donc, nous nous inclinons devant le vaincu Casimir II, vaincu non pas, « glorieux » — car l'épithète friserait l'hyperbole et la gloire, quoiqu'on en ait chanté, ne « corde » pas avec la défaite, — mais vaincu honorable, et honoré de ses pires ennemis. « Quand on tombe, dit M. Dumas fils, on ne tombe jamais bien ». M. Perier donne un démenti à l'impitoyable aporisme du dramaturge : il est proprement, vaillamment et noblement tombé.

Se relèvera-t-il jamais, ou, plutôt, la force des choses et des événements jamais le relèvera-t-elle ? Je ne me paierai pas l'outrecuidance de prédire son retour. Attendez seulement quelques mois avant de formuler un jugement définitif.

S.

LA SURPRISE

La chute du ministère Casimir-Perier paraît avoir été une surprise pour tout le monde. On ne voit pas bien, en effet, quel parti en a été l'artisan. La droite n'a pas plus que dans les occasions précédentes donné avec ensemble; elle s'est partagée en deux fractions à peu près égales. Et quant au groupe socialiste qui était, lui aussi, intervenu au débat, il semble bien qu'il ait été plus soucieux de mettre en échec les grandes compagnies que le ministère. M. Millerand interprète ainsi l'attitude de ses amis et il n'y a pas de raison pour ne pas l'en croire. Un cabinet nettement orienté et à peu près homogène comme celui qui vient de tomber faisait bien mieux l'affaire des opposants d'extrême gauche que toutes les combinaisons plus ou moins hétéroclites qu'on pourra lui substituer.

Il est probable que la majorité qui a repoussé l'ordre du jour pur et simple et fait triompher le texte de M. de Ramel s'est formée grâce à l'appoint fourni par un certain nombre de députés du centre, volants ordinaires des ordres du jour ministériels, mais qui, appartenant aux régions traversées par les chemins de fer de l'Etat, ne pouvaient, dans la circonstance, approuver l'interprétation donnée à la loi de 1884 par M. le ministre des travaux publics, sans courir un risque électoral de quelque importance.

Le gouvernement n'avait-il pas prévu qu'il se produirait de ce chef un déplacement de voix ? Y comptait-il au contraire ? La question n'est pas aussi paradoxale qu'elle semble au premier abord. Depuis quelque temps déjà, le bruit courait à la Chambre et dans les bureaux de journaux que M. le président du conseil cherchait une occasion de se débarrasser du pouvoir, et il faut bien convenir qu'il avait pris, dans certains débats récents, une attitude taxée par beaucoup de ses amis d'imprudente et qui, dans une certaine mesure, justifiait cette supposition.

Nous voilà donc sans cabinet. Bah ! on n'en meurt pas, les antécédents le prouvent. Et puis, les ministères, c'est comme la misère : ça ne chôme jamais.

Opinion des principaux journaux

Le Figaro. — « Le ministère, victorieux il y a trois jours, a succombé sous un incident inattendu et d'une médiocre importance. Jamais critique plus sanglante ne put être faite du régime parlementaire tel qu'il fonctionne, jamais n'a mieux été prouvée l'impossibilité de rien essayer, de rien tenter avec cette Chambre qui ne sait ce qu'elle veut, mais qu'affole avant tout le désir passionné de flatter le bas socialisme. »

Le Matin. — « La retraite de M. Casimir-Perier apportera une certaine déception à ceux qui commençaient à prendre confiance dans la première tentative faite depuis longtemps pour relever dans la République la notion d'autorité, d'ordre et de gouvernement. Le ministère avait lutté avec énergie contre les criminels anarchistes et contre les socialistes révolutionnaires. Il n'est pas récompensé de son courage. »

Les Débats. — « Le cabinet de M. Casimir-Perier a eu l'honneur de tomber en combattant le parti socialiste et les menées révolutionnaires. »

« Ses derniers actes, ses dernières paroles auront été pour défendre l'ordre public. Il aura eu jusqu'au bout le sentiment le plus élevé de sa tâche. Il a voulu être un gouvernement et il l'a été. »

L'Echo de Paris. — « M. Casimir-Perier emporte du moins en se retirant l'esime de ses adversaires, ayant toujours loyalement affirmé ses intentions et prouvé qu'il y a en lui l'étoffe d'un homme d'Etat. »

L'Autorité. — « C'est une chute absurde. »

M. Casimir-Perier, qui avait montré de réelles qualités de gouvernement, méritait mieux que cela. »

Le Journal. — « C'en est fait du ministère Casimir-Perier. Aussi bien, convient-il de constater que cette chute ne diminue pas l'ancien président du conseil. »

« Il ne s'est, en rien, mêlé au débat définitif — et de son passage aux affaires, il résulte que, seul, il a donné la preuve d'un homme d'Etat dans la plus haute acception du terme. »

L'Estafette. — Nous ne disons qu'une chose : c'est que le cabinet Casimir-Perier n'est point tombé. Il est descendu du pouvoir. »

RACONTARS

D'abord, deux mots sur la situation.

Le premier, de M. de Broglie : « C'est la revanche de Jeanne d'Arc. »

Le second, de M. Lockroy : « Beaucoup de bruit pour rien, simple chasse-croisé. M. Dupuy reprendra la présidence du conseil, M. Perier celle de la Chambre, jusqu'à ce que le jeu de bascule recommence. »

Les adieux du Palais Bourbon

Au moment où M. Casimir Perier et ses collègues quittent la Chambre, une immense clameur de joie s'élève à l'extrême gauche. Radicaux et socialistes sont debout. Beaucoup d'entre eux vocifèrent : « Vive la Commune ! Vive la Révolution sociale ! » Quelques-uns, entr'autres M. Basly, crient plus sagement : « Vive la République ! »

M. Casimir-Perier salue en souriant. En passant devant l'extrême gauche, l'ex-président du conseil applaudit lui-même ironiquement les cris de : « Vive la Commune ! » et du geste expédie un gracieux adieu aux manifestants.

Les combinaisons ministérielles

M. Bourgeois a été, un instant, perdu. Chargé par M. Carnot d'aller chercher le député de Seine-et-Marne, le commandant Marin Derbel n'a pu le découvrir, qu'après de longues recherches, au fond d'un des bureaux de la Chambre où il présidait une commission de prévoyance.

M. Bourgeois s'est rendu deux fois à l'Élysée. On le considère comme le chef du futur cabinet et il s'adjoindrait MM. Ribot, Méline, Cavaignac et même l'au tère Brisson.

L'amalgame ci-dessus n'a pas quinze jours d'existence dans son plâtras.

Il est de tradition, de règle, que lorsque, dans un de ses moments de « vertigo », la Chambre démolit un ministère à peu près convenable et solide, le cabinet, successeur immédiat, paie la sottise de nos représentants qui achèvent de passer leurs nefs sur lui.

Brisson, Bourgeois, Cavaignac, etc., un simple déjeuner de soleil.

La concentration républicaine

Oh ! la, la !

Personne ne croit à la concentration républicaine, ce jobardisme aigu que préconise seul le journal de M. Méline qui singe — et fort mal — de nos jours le centre gauche de la dynastie d'Orléans, lequel comptait parmi ses leaders les Léon de Malville et les Duvergier de Hauranne; les sectaires libéraux antédiluviens.

C'est tellement vieux, usé, élimé, préhistorique, adamite, que M. Carnot, lui-même, n'ose plus aller y fouiller le squelette d'un ministère.

Il y a quelque chose de plus fort et de plus symptomatique.

Les Débats s'associent sur la concentration républicaine.

LES PETITS CAUCHONS

Hier, Mme Séverine, dont on connaît les opinions et le talent, publiait dans l'Eclair, contre les très chers FF., un article de transcendental ironie que nous reproduisons intégralement. Les intelligents lecteurs de l'Echo nous sauront certainement gré de la communication de ce petit chef-d'œuvre.

Dieu ! qu'ils sont gentils, certains Fils de la Veuve ! Et prévoyants ! Et finauds ! Ce n'est pas à eux qu'on en ferait accroire ! Ce n'est pas eux qui tomberont jamais dans les pièges de l'obscurantisme. Ils ont un flair à déterrer n'importe quelle noire intrigue, si bien enfouie soit-elle, et dérobée aux regards. D'instinct, sitôt lâchés, ils se lancent sur la piste ; vont au but droit comme flèche à la cible ; tombent en arrêt ; grattent ; fouillent... ça va y être — ça y est !

Une fois de plus, la Libre-Pensée (avec trait d'union et majuscules) est sauvée ! Quant à la pensée libre, si elle a des poches, elle y peut chercher ce que lui rapportent ces puérides manifestations.

Pas grand chose, je crois. S'il est loin d'être prouvé que tous les FF. sont des Bouvard ou des Pécuchet, il semble incontestable que Pécuchet, que Bouvard, et aussi l'immortel Homais, et aussi M. Joseph Prudhomme, méritaient d'en être — tout au moins de la logo la Clémence Amitié ! Car leur état d'esprit y éclôt comme un large nénuphar. Mais jamais ni Flaubert, ni Monnier, en leurs ontités imaginaires, n'atteignent ce degré de perfection aiguë, ce summum de vérité inespérée qui force l'admiration.

Ce n'est pas de la bêtise... c'est mieux ! C'est le déploiement du lieu-commun, comme un étendard ; c'est le resplendissement du ridicule, comme une courge ; c'est tout ce que la médiocrité peut susciter d'envie, tout ce que la crainte peut enfanter de soupçon, à l'ombre d'un grandiose Mullisme !

Le mot est peut-être un peu vif ; mais ne s'offense que qui se sent atteint. Je ne vise personne et serais désolée de blesser de galantes gens hors du débat ; je reconnais même, de toute bonne foi, que parmi les amis que j'estime le mieux, il en est plus d'un appartenant à la Franc-Maçonnerie. Seulement, ils n'en sont guère ! Seulement, ils en sont peu ! Ça leur a passé comme la rougeole, les maladies d'enfance ou d'adolescence dont on se souvient à peine. Et les militants, les agissants, allongant le nez dans les affaires publiques, donnent droit de le griffer d'un coup de patte ce nez vénérable, ce nez solennel — ce nez rigolo !

Car, il n'y a pas à dire, ils le sont, rigolos ; et plus ils pontifient, plus le comique s'accroît, invincible, sacerdotal oserais-je dire, tant le contraste est grand entre l'idée qu'il se font d'eux-mêmes et l'idée qu'ils en donnent aux autres ; entre l'ampleur de leur bénédiction ou de leur anathème, et l'imperturbable, la gouguenarde tranquillité de ceux qu'elles visent ; entre la virulence de leur effort et les effets obtenus... s'égrenant comme crottes de biche dans la poudre des chemins !

Pour l'instant, la Clémence Amitié en veut à cette aventurière de Jeanne d'Arc, cette coureuse, cette cagote ! Et elle allume, sous la seraine effigie, le bûcher de son indignation !

Riez-vous comme moi ? J'ai le culte de la

Vierge guerrière, parce qu'elle fut brave, parce qu'elle fut bonne, parce qu'elle fut simple; parce que son Prince la lâcha et parce qu'elle fut martyre dans ses illusions avant que de l'être dans sa chair. Inspirée de Dieu ou issue du rêve, elle incarna l'âme de la foule, la pitié du pauvre pays de France, l'espoir d'un peuple opprimé! Et elle mourut en héroïne, pour l'idéal qu'elle avait défendu!

Mon père était natif de Robert-Espagne, près de Vaucouleurs. En son enfance, il n'était pas question de basilique à élever autour des quatre murs croulants où naquit Jehanne. Mais les mioches, filles et garçons, s'en allaient en pèlerinage à l'arbre des Fées, près duquel elle entendit ses voix. Et, s'en revenant, par les bois touffus de muguet, dans le mystère du crépuscule, les aïeux contaient à la marmaille comment la bergère « s'en alla-t-à-roy » pour lui refaire un royaume.

Aussi, ai-je été bercée à mon tour par la douce légende, si merveilleuse aux jeunes cerveaux, si reposante aux jeunes cœurs. Et même les cruautés de notre époque ne m'ont guérie ni de mon bel enthousiasme ni de ma pieuse tendresse.

Cependant, pour dire vrai, ces deux derniers mois étaient plutôt néfastes à cette fidélité de sentiments.

Jeanne d'Arc béatifiée, je comprends cela; c'était la réparation due à une sainte méconnue, et l'Eglise s'honore de cette décision très crâne et très chevaleresque. Mais Jeanne d'Arc « officialisée », patronnée par l'Etat; adoptée par tous les corps constitués, le Sénat lui prenant le menton, et le sous-Parlement la taille — non, cela ne m'allait point!

Cette Jeanne d'Arc-là n'était plus la nôtre, celle des rêveurs et des audacieux; l'humble fille en cotillon de futaine; la hardie gaillarde en corselet de fer; la patronne des incompris, des calomniés, des abandonnés, des suppliciés; plus près de nous que Jésus, et doublement humaine, puisque femme!

On nous offrait, en échange, une personne du Moyen-Age, très correcte, distinguée, victime d'un malentendu politique, prétexte à lampions, à revues, à toasts — une parente de M. Carnot!

J'ai, je crois avoir, du courage, mais cette perspective m'attristait profondément. C'est assez de la Fête nationale — que d'ailleurs, le peuple, en son bon sens, a victorieusement détrônée au profit de la Mi-Carême... où l'on commence à célébrer la Prise du 14 Juillet!

Et même les tiraillements politiques ou religieux autour de cette mémoire, qui est le patrimoine de tous, m'avaient semblé byzantins, sans me donner l'envie d'y jouer les Salomon. On aura beau faire, Jeanne d'Arc fut royaliste et chrétienne, parce qu'elle vint

dans un siècle ignorant des charmes de la Présidence et des beautés de la Laïcisation. Tous les laïus du monde n'y changeront pas un iota — c'est chronologique!

En même temps, elle appartient à tous ceux qui l'aiment et l'honorent, donc aux républicains comme aux autres; et ce serait folie d'intolérance, preuve d'ignardise, que, soit ici, soit là, prétendre s'armer de cette mémoire contre les âges présents, ou monopoliser ce culte et en exclure les voisins. Voilà, je crois, le bon sens et la vérité.

Mais vouloir détroquer Jeanne, la coiffer du bonnet phrygien, et lui mettre au poing une bannière franc-maçonnique, c'est contraire à toute notion historique, c'est de l'opérette, c'est de la farce, c'est purement bouffon.

Jeanne restera Jeanne, n'en déplaise à la loge de la *Clémentine Amitié*! Et si elle leur semble de suspecte origine, d'attaches réactionnaires, que les FF. la laissent aux chrétiens, naturellement groupés autour de cette chrétienne, qui vécut selon leurs principes et mourut pour leur foi!

Mais ce n'est pas ainsi que l'entend la *Clémentine Amitié*. Elle compte s'opposer à la fête de Jeanne d'Arc et contraindre le gouvernement à y renoncer.

Or, voyez la plaisante chose! Cette cérémonie qui, tout à l'heure, me chiffonnait ou tout au moins me laissait railleusement indifférente, voilà que, soudain, elle m'intéresse; que je l'approuve; que je la souhaite; que je la veux! Puissants résultats de l'opposition maçonnique! Miraculeux effets d'une circulaire et d'un interview!

D'autant qu'ils ne sont pas les seuls à constater, nos maîtres ayant déjà mis les pouces, en interdisant aux autorités tout concours aux fêtes de la Sainte. Pensez donc! il y avait des curés! Et je recommande aux personnes atteintes de nostalgie, les déclarations du grand dignitaire X..., ancien délégué à un convent maçonnique. Une douce hilarité s'en dégage.

Ses frères reprochent à Jeanne d'Arc d'être vénérée par le clergé, et d'inspirer les fabricants d'objets de piété; d'avoir, pour armes, l'écusson de France et non le triangle des Hommes-sans-Peur; enfin — savourez-moi ça! — de faire concurrence à la Sainte-Vierge!

En ces conditions, leur devoir civique est de combattre une institution favorable à la papauté, à la monarchie, aux Jésuites... Rodin serait trop content! Pour le déjouer, la Franc-Maçonnerie s'est livrée « à une investigation étendue sur les agissements occultes des adversaires de la République ». Et elle a communiqué son enquête aux ministres; et si quelqu'un ose porter à la tribune la proposi-

tion de fête, gare au républicain qui la votera!

Elle défie et elle menace?... Chaud! chaud! les indépendants, c'est le moment de se montrer! Je n'étais pas trop avec M. Joseph Fabre, trouvant Jeanne d'Arc autant au-dessus de ces vêtiles que le ciel domine les feux d'artifices; mais puisqu'on en fait une question d'intolérance:

Oui, de ta suite, à toi! de ta suite, j'en suis!

M. Fabre, homme grave, me pardonnera de le tutoyer — c'est sûrement pour le bon motif. Vive Jeanne d'Arc, qui délivra la France! A bas les raseurs qui l'asservissent!

Séverine.

INFORMATIONS

La commission de l'armée

La commission de l'armée a adopté le projet de loi portant création de troupes sahariennes et la proposition de M. de Montfort tendant à modifier l'article 63 de la loi du 19 juillet 1889 autorisant le rengagement des simples soldats.

Le travail des enfants et des femmes

La commission relative au travail des enfants et des filles mineures et des femmes a approuvé un rapport supplémentaire de M. Maxime Lecomte aux termes duquel la journée de travail des ouvriers et ouvrières enfants et adultes serait uniformément limitée à onze heures à partir du 1^{er} janvier 1895.

Mort de M^{me} Renan

M^{me} Ernest Renan, veuve du grand écrivain, qui était souffrante depuis quelques jours, a succombé mardi, à une heure de l'après-midi, en son domicile, 14, avenue de l'Observatoire.

M^{me} Renan est morte entourée de son fils, M. Ary Renan, qui habitait avec elle, et des membres de la famille.

Arrestation d'un conseiller général faussaire

M. François Devès, conseiller général à Saint-Louis (Sénégal), inculpé de faux en écritures publiques, a été arrêté.

Trois religieuses empoisonnées

Trois religieuses, tenant une école libre dans la commune de Saint-Justin, arrondissement de Mont-de-Marsan, et une jeune fillette, âgée de huit ans, se sont empoisonnées en mangeant des champignons. L'une de ces religieuses et la fillette sont mortes; on désespère de l'existence des deux autres religieuses.

La terreur à Barcelone

La terreur règne à Barcelone, par crainte des représailles des anarchistes.

Le *Libéral* dit qu'il n'ose pas publier les nouvelles qui circulent au sujet de l'exécution des anarchistes, à cause de leur extrême gravité.

Grèves à Montpellier

Les ouvriers charpentiers ont annoncé aux patrons que, s'ils ne portent pas à 6 francs le prix de la journée, ils se mettront en grève aujourd'hui. Les patrons ont eu aussitôt une entrevue avec la municipalité.

D'autre part, les ouvriers menuisiers ont menacé aussi leurs patrons d'une grève si les prix de 5 fr., 5 fr. 25 et 5 fr. 50 ne sont pas acceptés.

Les prétendus espions français

Les deux Français qui avaient été arrêtés à Mayence, sous prévention d'espionnage, ont été relâchés.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 24 Mai

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

Baromètre.		Thermomètre.	
Hier soir, à 5 h.		au-dessus	13°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus	12°
Midi,	760 m/m	au-dessus	14°
Hausse,	2 m/m		
Baisse,	2 m/m		
Température minima de la nuit		au-dessus	12°

Vote des députés

Ordre du jour pur et simple

POUR, 217 voix : 174 républicains, 4 radicaux, 18 ralliés, 21 conservateurs.

CONTRE, 251 voix : 58 républicains, 116 radicaux, 55 socialistes, 5 ralliés, 17 conservateurs.

Les députés de Maine-et-Loire

Dans le scrutin de l'ordre du jour pur et simple, M. Coudreuse a voté pour; M. de Grandmaison a voté contre; tous les autres députés de Maine-et-Loire se sont abstenus.

— Dans le scrutin de l'ordre du jour Millebrand, repoussé par 240 voix contre 224, tous les députés de Maine-et-Loire ont voté contre.

— Dans celui de l'ordre du jour de Ramel, voté par 251 voix contre 223 et cause de la chute du ministère, MM. Guignard et de Grandmaison ont voté pour; MM. de Maillé, Bougère, Coudreuse, de La Bourdonnaye et de Soland ont voté contre.

— Dans le scrutin sur l'urgence de la proposition Jules Guesde relative à la durée des heures de travail :

Pour, 89 voix; contre, 394.

Ont voté contre : MM. Bougère, Coudreuse, de Grandmaison, Guignard, de La Bourdonnaye, comte de Maillé, de Soland.

— Sur le renvoi de la proposition Jules Guesde à la commission du travail :

Pour l'adoption, 505; contre, 0.

MM. Bougère, Coudreuse, Guignard, de La

LES GOUTEAUX D'OR

PAR PAUL FÉVAL

Il l'entraîna dans la direction de la rue de Rohan. Georges sentait qu'il se redressait et que son pas devenait plus libre.

— Vous voilà guéri, cher monsieur, dit-il; faites-moi la grâce de m'apprendre où vous me conduisez.

— Avez-vous peur? demanda le vicomte, dont la voix s'était tout à coup raffermie.

— Quant à cela, non!

— Désirez-vous faire fortune, comme vous le disiez tout à l'heure?

— Je le désire très passionnément.

— Suivez-moi donc, et ne m'interrogez plus.

Georges Leslie, obéissant, garda aussitôt le silence.

Ils montèrent la rue de Richelieu, complètement déserte, puis la rue Laffitte, puis la rue des Martyrs. Le vicomte marchait maintenant d'un pas assuré.

Auprès de la barrière des Martyrs, il s'arrêta et quitta le bras de Leslie.

— Je ne vous parle pas depuis quelque temps, dit-il, parce que je réfléchis; je réfléchis parce que je me sens à deux doigts de ma perte, à deux doigts de mon salut. Vous faites le siège de ma bourse, c'est clair...

— C'est clair! répéta Leslie.

— Vous avez donné l'assaut rudement; mais vous avez gardé pourtant certaine mesure.

— J'ai fait ce qui m'a paru convenable, répondit Leslie, pour prendre vivante la poule aux œufs d'or. Si je vous avais tué, point de rançon! J'ai senti que vous entriez de bonne grâce dans mes vues par l'appât que vous prêtiez à mes paroles. Vous êtes un esprit d'élite, monsieur le vicomte! Supposez que l'idée vous fût venue de me contrecarrer, je laissais tomber ce nom suspendu sur l'avidité curieuse de tous ces nobles personnages...

— Cela vaut son prix, c'est évident, interrompit M. de Villiers; marchons!

Ils passèrent la barrière, tournèrent à droite, et commencèrent à monter la rampe, coupée d'escaliers à pic, qui mène au télégraphe.

Georges Leslie ne prenait plus la peine de demander où on le conduisait.

Il allait à grandes enjambées comme un vrai montagnard, et le vicomte était obligé de faire

effort pour le suivre.

Le vicomte se disait :

— Rosen n'irait pas ainsi devant moi. Rosen aurait senti mes pistolets sous ma pelisse. Celui-là se livre de la sorte, parce qu'il sait que sa vie n'a aucun prix pour moi.

— Tournez à droite! ordonna-t-il quand Georges eut atteint le point culminant de Montmartre.

Georges s'arrêta et l'attendit. Ils passèrent ensemble derrière le télégraphe, et franchirent la barrière percée de brèches nombreuses, qui séparaient la rue de la Fontenelle des grands tertres.

Il n'est pas un Parisien qui ne connaisse cette butte aride et montrant partout le sable avec la glaise par les profondes déchirures de son flanc. Tous les cinquièmes étages exposés au nord l'aperçoivent.

C'est, avec les moulins à vent de l'ouest et le télégraphe, la physionomie de Montmartre et Montmartre est lui-même, par sa position dominante, la physionomie de Paris.

Ce tertre va sans cesse se transformant et diminuant. Chaque année, quelque éboulement change le profil de ses échancrures. Les bourgeois de Montmartre sont un peu dans la po-

sition des citadins de Pompeï, la veille du jour où cette ville curieuse et très élégante alla rejoindre Herculanium, sa tante, à vingt-cinq pieds sous terre.

Seulement, il n'y a point de volcan sous Montmartre.

La chute se fera tout doucement, et n'aura d'autre résultat que de changer la carte de notre banlieue. Les maisons du versant nord de Montmartre sont évidemment destinées à orner un jour la plaine Saint-Denis, pendant que le versant sud, prenant d'assaut le mur d'enceinte et bravant les sévérités de l'octroi, se fera le paroissien de Notre-Dame de Lorette.

Le vicomte Henri et Georges commencèrent à marcher dans la neige vierge et haute qui couvrait les buttes.

Ils ne s'arrêtèrent qu'au bord de la première falaise, à deux cents pieds du télégraphe.

Le ciel était si clair, la terre si éclatante, qu'ils voyaient autour d'eux tout le détail du paysage. Paris était sous leurs pieds, enveloppé d'une masse de brume que la lumière du gaz éclairait en dedans et faisait rougeâtre.

Sous cet immense voile, Paris invisible était muet.

LIVRETS

Nombre de livrets existant au 1 ^{er} janvier 1893.....	15.541
— ouverts pendant l'année, pour comptes nouveaux.....	593
— par suite de transferts.....	40
Total des livrets ouverts.....	633 633
Ensemble.....	16.174
Nombre de livrets soldés par la Caisse en 1893.....	488
— par transferts.....	77
Total des livrets soldés.....	565 565
Nombre de livrets existant au 31 décembre 1893.....	15.609
— au 31 décembre 1892.....	15.541
Augmentation cette année.....	68

Compte des Déposants

L'Avoir des Déposants était, au 1 ^{er} janvier 1893, de.....	8.436 840 fr 37
Les Versements, au nombre de 4,188, effectués en 1893, se sont élevés à.....	1.295.553 fr 52
Les transferts recettés, au nombre de 40, ont donné.....	33.811 39
Les arrérages de rentes ont été de.....	70 »
Total des versements.....	1.329 434 91 1.329.434 91
Total du crédit.....	9.766.275 28
La Caisse a remboursé :	
En 5,140 retraits espèces.....	2.053.039 fr 74
— 77 transferts paiements.....	42.297 45
— 2 achats de titres sur demandes.....	2.550 65
— 1 — d'office.....	646 20
— 22 reliquats de livrets frappés de prescription.....	303 03
Total du débit.....	2.098.837 07 2.098.837 07
Reste en capital.....	7.667.438 21
A quoi il faut ajouter les intérêts capitalisés montant à.....	252.094 71
Ce qui porte l'Avoir des déposants, au 31 décembre 1893, à.....	7.919.532 92
Au 31 décembre 1892, l'Avoir était de.....	8.436.840 37
Diminution en 1893.....	517.307 45

Compte de la Caisse des Dépôts et Consignations

Au 1 ^{er} janvier 1893, la Caisse des Dépôts devait à notre Caisse.....	8.570.908 fr 44
Ce chiffre s'est accru au cours de l'année :	
1 ^o Du montant de 40 transferts.....	33.811 39
2 ^o Des versements faits par la Caisse.....	278.086 »
3 ^o Et des intérêts alloués à la Caisse.....	678.158 74
Total du débit de la Caisse des Dépôts.....	8.949.964 57
Sur quoi il faut déduire :	
Pour transferts et achats de rentes.....	45.494 fr 30
Et pour retraits espèces.....	837 000 »
Total du crédit.....	882.494 30 882.494 30
Le solde créditeur, au 31 décembre 1893, était donc de.....	8.067.470 27
Dont aux déposants, comme on l'a vu plus haut, ci.....	7.919.532 fr 92
Et à l'établissement, comme faisant partie de la fortune personnelle de la Caisse.....	147.937 35
	8.067 470 27

Compte Profits et Pertes

CRÉDIT	
Arrérages de titre de rente de 2,130 fr. de la Caisse d'Épargne.....	2.130 fr »
Intérêts dus par la Caisse des Dépôts et Consignations.....	278.158 74
Comptes trentenaires.....	303 03
Total du crédit.....	280.591 77
DÉBIT	
Frais généraux de l'exercice 1893.....	14.628 fr 24
Intérêts payés aux déposants sur comptes soldés.....	5.176 04
Intérêts dus aux 15,609 déposants, au 31 décembre 1893.....	246.918 67
Total du débit.....	266.722 95 266.722 95
Boni réalisé en 1893.....	13.868 82
Le boni de 1892 (le plus fort depuis la création de la Caisse) était de.....	15.062 96
Différence, en moins, cette année.....	1.194 14

Compte particulier de la Caisse d'Épargne

Au 31 décembre 1892, l'Avoir de la Caisse était de.....	214.349 fr 44
Il s'est accru pendant le dernier exercice :	
1 ^o Du revenu des rentes, propriété de la Caisse.....	2.130 »
2 ^o Des intérêts des sommes laissées à la Caisse des Dépôts.....	4.692 38
3 ^o De la bonification sur les intérêts servis aux déposants.....	21.371 65
4 ^o Des bonifications par suite de la prescription trentenaire.....	303 08
Ci.....	242.846 50
A déduire les dépenses de l'année.....	14.628 24
L'Avoir net, au 31 décembre 1893, ressortait donc à.....	228.218 26
Représenté par :	
1 ^o Les fonds en compte-courant à la Caisse des Dépôts.....	147.937 fr 35
2 ^o Les 2,130 fr. de rente 3 0/0 (prix d'achat).....	48.568 90
3 ^o L'hôtel de la Caisse, porté pour son prix de revient.....	31.711 63
4 ^o L'encaisse du comptable, au 31 décembre 1893.....	38
Égalité.....	228.218 26
Représentant les fonds de dotation et de réserve.....	228.218 26
Ce dernier fonds, aux termes de l'article 3 de nos statuts, fixé à la moyenne des dépenses des trois dernières années qui se sont élevés :	
En 1891, à.....	13.170 fr 19
En 1892, à.....	13.460 38
En 1893, à.....	14.628 24
Total.....	41 258 81
Dont le tiers, formant le fonds de réserve, est de.....	13.752 93
En conséquence, le fonds de réserve est fixé au 31 décembre 1893 à.....	13.752 fr 93
Et le fonds de dotation à.....	214.465 33
Total égal à l'Avoir de la Caisse.....	228.218 26
Il était, au 31 décembre 1892, de.....	214.349 44
Les bénéfices du dernier exercice sont donc de.....	13.868 82
en diminution de 1,194 fr. 14 sur celui de 1892.	

Caisses d'Épargne Scolaires

Les versements des Caisses d'Épargne Scolaires ont été pendant l'année 1893 de.....	3.217 fr »
Pendant l'année précédente, ils avaient été de.....	3.654 »
Soit une diminution, pour 1893, de.....	437 »
Depuis leur création (1875), ces Caisses ont versé une somme de 102,797 fr. et fait ouvrir 2,732 livrets.	
Les Ecoles qui continuent toujours leurs versements avec une persévérance digne d'éloges, sont celles de :	
Saint-Clément-des-Levées, dirigée par M. Lesueur.....	82 versements.
L'Ecole laïque des Filles des Ponts, dirigée par M ^{lle} Faudel.....	65
Les Ulmes, dirigée par M ^{lle} Grosbois.....	43
L'Ecole laïque des Filles de la rue Cendrière, dirigée par M ^{lle} Benoit.....	35
Saint-Lambert-des-Levées, dirigée par M. Goblet.....	32

Nous renouvelons nos remerciements et nos félicitations à MM. les Directeurs et Directrices de ces établissements.

Concours des Percepteurs

VERSEMENTS		REMBOURSEMENTS	
Année 1893.....	121.830 fr »	Année 1893.....	206.394 fr 68
— 1892.....	195.256 »	— 1892.....	150.726 18
Différence en moins cette année.....	73.426 »	Différence en plus cette année.....	55.668 50

Il n'y a plus à compter désormais sur les versements de ces fonctionnaires ; nous devons, au contraire, nous attendre à des demandes nombreuses de remboursements, surtout de la part des déposants des cantons éloignés de Saumur.

Quoi qu'il en soit, notre situation est loin d'être inquiétante ; la Caisse est arrivée à un point qui nous autorise à envisager sans crainte l'avenir, alors même que, pour un motif quelconque, notamment par suite de l'abaissement du montant des livrets, les retraits devraient être considérables.

Je finis en vous proposant : De consentir décharge à M. Choyer de sa gestion pour l'exercice 1893. Cette année, comme toujours et plus que jamais, en présence de l'augmentation du travail, il a droit à nos félicitations.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les conclusions du rapport. — Il consent décharge à M. Choyer de sa gestion pour les opérations de l'année 1893 et est heureux, comme il le fait chaque année, de lui renouveler ses félicitations, ainsi qu'à ses deux aides pour le zèle et le dévouement qu'ils apportent dans leurs fonctions.

Ce fait, ne s'étant plus rien trouvé à l'ordre du jour, M. le Président remercie les Directeurs de la Caisse de leur concours désintéressé qu'il les prie de vouloir bien continuer.

A Céder de suite

MAGASIN D'ÉPICERIE Et Comptoir

Situés dans une sous-préfecture d'Indre-et-Loire
Bonne clientèle. — Belle situation.
Maison fondée depuis 25 ans.
S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine
Bel et très propre Appartement
Situé au deuxième étage, à l'entrée de la Grand'Rue, n° 13, ayant vue sur la place Saint-Pierre, composé de quatre pièces en parfait état.
Le premier étage est habité par M. et M^{lle} Frugier.
S'adresser à M. BARBIN-MORICET, rue de l'Abreuvoir.

JEUNE FILLE munie de son brevet demande *Leçons français et piano*.
S'adresser, 3, rue Traversière.

A VENDRE

Une charretée de Luzerne

Chez M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Hilaire-Saint-Florent.

A CÉDER

Magasin de Bois et Charbon

Au centre de la ville.
S'adresser à M. LANGLOIS.

ÉPICERIE PARISIENNE

38, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

IMBERT Fils

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Choix considérable de Boîtes en tous genres, Boîtes marraines
MODÈLES NOUVEAUX

Confiserie supérieure et Bon Marché.

N. B. — Sur demande, envoi franco du Catalogue spécial et de l'Album des modèles de boîtes.

Arrivages de Primeurs tous les jours

Asperges, Artichauts, Pommes de terre.

PURGATIFS DÉPURATIFS
ENGORGEMENTS D'INTESTINS, Constipation, Migraine, Congestions, etc.
TITRES CONTENANT ET IMPRIMÉS SOUS D'AUTRES NOMS
Exiger les Véritables
avec l'ÉTIQUETTE ci-jointe en 4 COULEURS et le nom du Docteur Franck
1 fr. 50 la 1/2 Boîte (50 gr.); 3 fr. la Boîte (106 gr.)
Notice dans chaque Boîte. — DANS TOUTES LES PHARMACIES

ÉPICERIE NOUVELLE

38, rue d'Orléans, 1, rue Beaufort, SAUMUR

E. CHAUVEAU

CONSERVES : ROYAN à la VATEL, la boîte » 75.

Sardines Nantaises, la boîte » 35	Petits pois moyens, » 75 et 1 25
— Amieux — » 85	Haricots verts, » 55 et » 90
— des Mousquetaires, Flon, — » 95	Petits pois RODEL, 1 25 et 2 40
— — 1/2 b. » 75	
Thon à l'huile, » 75 et 1 50	NOTA. — Manquant de petits pois fins, nous donnons des petits pois extra fins, la boîte de 2 fr. 10 est vendue 1 fr. 40
Langouste (frais) » 85 et 1 40	
Homard entier, » 95 et 1 60	

BEURRE extra fin de la Laiterie de Saint-Clément. — RADIS. — ARTICHAUTS.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, Rue Saint-Jean, SAUMUR

VINS en Cercles et en Bouteilles

Vin Rouge, Côteaux de Saumur, le litre 0 35, la pièce (225 litres) 68 fr. droits payés
Vin Blanc, Côteaux de Saumur, le litre 0 40, la pièce (225 litres) 80 fr. droits payés
26 litres pour 25. — Livraison à domicile.

RHUM Sainte-Lucie, marque John Alvans, depuis 1.50 (verre compris)
Madère du Cap, depuis 1.50
Malaga vieux, depuis 1.75

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,
Maire de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné.